



La gestion du temps de travail non médical dans la FPH

classe virtuelle

Réf : RH018

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître les règles applicables concernant le temps de présence au service
- › Connaître les différents congés
- › Faire le point sur le compte épargne-temps
- › Échanger sur les accords locaux

Public*

- › Directeurs, attachés d'administration hospitalière, gestionnaires du temps de travail

Programme

Module 1 - Gestion de la présence au service

- › La définition du temps de travail
- › La durée annuelle du temps de travail
- › La journée de solidarité
- › Le télétravail
- › Le cycle de travail et ses contraintes (12 heures, repos quotidien et hebdomadaire, limites hebdomadaires)

Zoom sur le dépassement de la durée légale

- › Les heures supplémentaires
- › Les astreintes

Module 2 - Gestion des absences du service

- › Les droits à congés (CA, fériés, repos compensateurs, ASA, congés liés à la parentalité)
- › Les RTT
- › Le congé de présence parentale, de proche aidant, de solidarité familiale...
- › Les autres absences
- › Le don de congé

Module 3 - Les accords locaux

- › Les nouvelles règles de validité des accords locaux
- › Le contenu des accords
- › L'opposabilité des accords

Module 4 - Le compte épargne-temps (CET)

- › L'alimentation du CET
- › L'utilisation du CET
- › La situation de l'agent en CET
- › Le provisionnement et le transfert des CET en cas de mobilité

Zoom sur les impacts financiers du temps de travail

- › Calcul des indemnités de congés
- › Valorisation des heures supplémentaires
- › Indemnisation du CET

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Synthèse des connaissances indispensables
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)

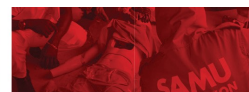
Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la fonction publique hospitalière

Coordination : Yann SAVIGNAC



Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*